

CERTIFICAT DE QUALIFICATION HANDISPORT

MODULE B : VOILE (Code : CQH.08.VOI)

DUREE ET DATE

- 5 jours - 35 heures
- Avril à Nantes, juin à Istres, septembre à Saint Quentin en Yvelines.
- Coût pédagogique : 260€

OBJECTIFS

- Adapter sa pédagogie auprès d'un public présentant des aptitudes physiques modifiées par un handicap moteur ou visuel, quel que soit son niveau de pratique.
- Renforcer les compétences des moniteurs de voile et la connaissance technique des principaux supports privilégiés menant à une bonne autonomie de pratique des stagiaires handicapés.
- Connaissance des éléments nécessaires pour élaborer un projet sportif cohérent (stage, sortie, etc.) avec ce public particulier.

CONTENU

- Conditions d'accueil d'un public handicapé, notions d'accessibilité d'une base nautique, problèmes spécifiques liés à l'activité en fonction du handicap :
 - difficultés d'embarquement, équilibre et déplacements à bord.
 - risques liés à l'humidité et au froid.
- Connaissance technique des principaux supports permettant de faire progresser des stagiaires handicapés dans de bonnes conditions d'autonomie, choix du matériel, aménagements et adaptations :
 - Miniji, particularités technologiques, intérêts pédagogiques et sportifs.
 - Minitrimarans solo, conditions d'utilisation du catamaran de sport.
 - collectif et habitable, notions d'aménagements spécifiques et adaptations simples, choix du poste en fonction du handicap.
- Approche d'une pédagogie différenciée :
 - importance du relationnel, observation fine, analyse individualisée.
 - identification des problèmes, ébauche de solutions, initiative et ingéniosité.
 - organisation de séances, interventions adaptées.
 - utilisation thématique des supports.
- Echanges et réflexions en table ronde :
 - attentes des personnes handicapées, quels publics pour quels objectifs.
 - relationnel, observation et ingéniosité.
 - intégration en EFV et intégration sportive, régates mixtes.
 - la sécurité avec un public parfois démuni, réglementation, vigilance permanente et initiative.

Ces thèmes seront aussi évoqués tout au long des séances pratiques.

PUBLIC CONCERNE

- Personne possédant un des diplômes suivants et **ayant participé au module A** dans un délai inférieur à trois ans :
 - B.E.E.S. option voile
 - BPJEPS activités nautiques
 - moniteur fédéral 1^{er} et 2^{ème} degré de voile

PREROGATIVES

- Le module B en lui-même n'ouvre à aucune prérogative supplémentaire.
- La **validation** des 2 modules (**certificat de stage du module A + évaluation module B + rapport de stage module B**) entraîne la délivrance du diplôme du Certificat de Qualification option Voile.
- Elle entérine une compétence reconnue par la Fédération Française Handisport, dans le cadre des activités du stagiaire (soumises aux prérogatives du diplôme valide initial).

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Jean-Yves **LEROUX** : Route de Quelverin - 56 340 CARNAC
Tél. / Fax : 02-97-29-11-45 / 06-20-45-17-31
E-mail : LeRouxJY@aol.com